Bus : mode d'emploi

1.1. *Préparer son itinéraire*

Arrêt de départ, arrêt d'arrivée, numéro de ligne, destination…
Un doute ? Pas de panique ! Votre voyage sur mesure sur un simple coup de fil au 0 800 10 2004 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur www.divia.fr

1.2. *Au point d'arrêt*

A tous les arrêts, vous trouverez un plan, les horaires de passage des lignes à l'arrêt.
Vous devez acheter un ticket ? Préparez votre monnaie et montez par la porte avant du bus.
Vous voyagez avec un enfant de moins de 4 ans ? La gratuité lui est accordée. Si vous voyagez avec deux enfants de moins de 4 ans, prenez un ticket pour les deux.

1.3. *A l'arrivée du bus*

Nos arrêts sont facultatifs, faites signe au conducteur suffisamment à l'avance pour qu'il s'arrête. Montez plutôt par l'avant, car seule l'ouverture de cette porte est commandée par le conducteur. Si vous montez par une autre porte, il vous faudra appuyer sur le bouton lumineux situé sur le flanc du bus. Veillez à laisser descendre les personnes le désirant avant de monter. N'oubliez pas d'oblitérer votre ticket si nécessaire.

1.4. *Bon Voyage*

Dans le bus, un écran TOTEM vous indique ligne et destination.

Il vous annonce le prochain arrêt et vous alerte sur d'éventuelles perturbations de service.
Un doute, une précision ? Votre conducteur sera ravi de vous renseigner.

1.5. *Quelques règles à respecter pour bien voyager*

- Aux heures d'affluence, votre jeune enfant est plus en sécurité si vous êtes assis et que vous le tenez dans les bras. Cela vous permet de plier sa poussette et de laisser plus d'espace aux autres voyageurs. Si vous êtes debout, tenez-vous fermement aux barres.
- Offrez votre place à ceux qui en ont le plus besoin : femme enceinte, personne âgée….
- A l'exception des chiens d'aveugle, ne sont autorisés dans le bus que les animaux de compagnie (chien ou chat) de petite taille et non dangereux à condition qu'ils soient transportés dans un panier adapté.
- Il est interdit de transporter dans les bus des matières ou objets dangereux. Les objets encombrants peuvent être refusés par le conducteur, seul juge de ce qui peut être admis à bord du bus.
- Les vélos pliables sont acceptés à bord des bus, sous condition qu'ils soient rangés dans leur housse.
- Pour des raisons de sécurité, l'accès rollers aux pieds à bord des bus est interdit.
- Prenez votre sac à dos à la main, cela évitera aux autres passagers de recevoir des coups par inadvertance. Ne déposez pas d'objets dans les allées afin de permettre aux autres voyageurs de circuler aisément et de ne pas provoquer une chute.
- Pour la tranquillité des voyageurs et afin d'assurer une bonne diffusion de l'information sonore à bord, merci de baisser le son de vos baladeurs et MP3. Toute utilisation intempestive d'un appareil sonore est passible d'une amende de 71€.
- La montée et la descente des voyageurs ne peuvent se faire qu'aux points d'arrêt. Le bus est un espace non-fumeur. Il est strictement interdit de fumer à bord et de consommer de l'alcool ou des produits illicites.

1.6. *Descendre du bus en toute sécurité*

Une fois le bus arrêté, descendez par les portes arrière et centrales qui s'ouvrent automatiquement.

Si les portes se referment avant votre descente, actionnez le bouton « appuyez pour ouvrir ».
Attendez le départ du bus avant de traverser. C'est plus sûr